



PROCÈS-VERBAL

de l'assemblée générale
du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN
tenue le 6 avril 2022,
en visioconférence

L'union dans l'action

Comité exécutif

Dominique Daigneault, présidente
Bertrand Guibord, secrétaire général
Ramatoulaye Diallo, trésorière
Chantal Ide, vice-présidente

Conseil syndical

Madeleine Ferland, éducation
Martin Renaud, droit au travail
Chantal Morin, condition féminine
Anne Joëlle Galipeau, CASS
Donald Picotte, LGBT+
Chantal Morin, condition féminine

Dominique Daigneault et Bertrand Guibord agissent respectivement comme présidente et secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE

La présidente, Dominique Daigneault, débute par une minute de silence observée à la mémoire de celles et ceux qui sont morts en luttant pour la classe ouvrière. Elle souligne le décès de Pierre Beaudet.

Mot d'ouverture

Mot d'ouverture AG CCMM-CSN 6 avril 2022

Bonsoir tout le monde,

Je voudrais commencer en soulignant le décès de notre camarade Pierre Beaudet, le 8 mars dernier. Pierre a été un militant altermondialiste actif, ou devrais-je dire hyperactif, des années 60 jusqu'à ses derniers instants. Il a principalement milité en coopération et en solidarité internationale et a contribué à la fondation de l'organisme Alternatives en plus d'en avoir été le directeur pendant la première décennie. Il y était d'ailleurs revenu, à la DG, ces derniers temps.

Il y a 15 ans, Pierre a aussi fondé les Nouveaux cahiers du socialisme, pour reprendre les termes des NCS : *avec d'autres camarades désireux et désireuses de participer à la création d'une culture politique de gauche, pluraliste et critique.*

En fait, Pierre était un homme d'idées et de projets. Nous serons plusieurs à regretter ses coups de téléphone pour s'indigner d'un problème social, jaser de solutions à mettre de l'avant et d'organisation pour changer les choses, pour que l'on puisse vivre dans un monde plus juste, plus égalitaire. En tout cas, au conseil central et à la CSN, ainsi qu'à moi, plus particulièrement, il nous manquera.

Au mois d'avril, au conseil central, on ne peut pas s'empêcher de souligner le décès d'un autre grand homme, un homme plus grand que nature, Michel Chartrand. Le 12 avril prochain, cela fera 12 ans que Michel Chartrand nous a quittés. Je pense que l'homme se passe de présentation. Il a été une figure marquante du syndicalisme québécois et de la gauche québécoise et a occupé le poste de président du conseil central de 1968 à 1978. En plus d'être un militant déterminé à la combativité légendaire, Michel Chartrand a été à l'origine de plusieurs organisations, dont le centre international de solidarité ouvrière (CISO) et le CIMM, le comité intersyndical du Montréal métropolitain en 1972. Je profite aussi de l'occasion pour souligner que le CIMM a 50 ans cette année. Il est né deux ans après que la CSN, la CEQ et la FTQ aient organisé une manifestation en appui aux travailleurs et travailleuses de la compagnie Lapalme, un conflit aujourd'hui devenu célèbre, le conflit des gars de Lapalme.

D'ailleurs, depuis ce temps, lors des manifestations du 1^{er} mai, on en profite pour souligner les syndicats en lutte, en les mettant à l'avant de la manifestation. Chaque année, les organisations syndicales et les groupes communautaires en défense des droits des travailleurs se réunissent pour déterminer le thème du 1^{er} mai et le trajet que l'on empruntera. Cette année, le thème retenu est *Pour vivre comme du monde*. En plus d'être un clin d'œil à la démonstration de solidarité intersyndicale du Front commun de 1972, il vise à souligner que ce qu'on veut, c'est vivre comme du monde, avec de bonnes conditions de vie et de travail, des salaires qui nous permettent de joindre les deux bouts et de souffler un peu, qu'on arrête de nous presser comme des citrons. On souhaite que l'on soit en très grand nombre. On se donne rendez-vous à 13 h, au square Cabot. Bertrand vous en parlera un peu plus longuement tout à l'heure.

Je ne peux évidemment pas conclure ce mot d'ouverture sans parler de la situation qui sévit en Ukraine. Le 2 mars dernier, la CSN, la CSQ, la FTQ et la CSD publiaient une déclaration de solidarité intersyndicale avec le peuple ukrainien. Lors du dernier conseil confédéral, nous avons appuyé une question de privilège présentée par Amnistie internationale Canada francophone que vous pouvez consulter sur un hyperlien <https://amnistie.ca/participer/2023/ukraine/arretez-lagression-en-ukraine-et-protegez-les-civils>. De plus, comme adopté lors du dernier conseil confédéral, nous vous invitons à signer la pétition de la Confédération syndicale internationale : <https://petitions.ituc-csi.org/ukraine-fr?lang=fr&msdynttrid=iAw4idqM6oKPPbIDZtFRI1rZrq8k4sUt-g19yxowg>.

Le conseil central a également participé à la manifestation et appuyé les déclarations d'Échec à la guerre, que nous vous invitons à consulter. <https://echecalaguerre.org/> La guerre en Ukraine est un drame humain que nous ne pouvons ignorer. Et comme dans toutes les guerres, c'est le peuple qui en subit les conséquences les plus terribles. Tel qu'il est stipulé dans sa Déclaration de principes, le conseil central « *mène la nécessaire guerre à la guerre et s'engage pour la paix et pour une amélioration durable des conditions de vie de toutes les populations d'un monde sans aucune exclusion* » (p.7). Je le répète, c'est toujours le peuple qui souffre de la guerre. Nous sommes solidaires avec le peuple ukrainien et avec

le peuple russe. Nous condamnons l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Ce soir, le mot d'ouverture est très court, car notre assemblée est très chargée. Je tiens quand même à conclure en rappelant qu'au conseil central, on va toujours être du côté de ceux et celles qui luttent pour plus de justice sociale. Solidarité tout le monde !

2. APPEL DES ÉLU-ES

Bertrand fait l'appel des membres de l'exécutif et du conseil syndical (voir p. 1).

3. PRESENCE DES DELEGUE-ES DU NUNAVIK ET DE LA BAIE-JAMES

Bertrand souligne la présence de Nicholas Ortepi, Vittoria Ortepi, Lily Bobbish, Doris Bobbish, et Daisy Fireman du STT du Conseil cri de la Baie-James.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot d'ouverture de la présidente
2. Appel des élu-es
3. Présence des délégué-es du Nunavik et de la Baie-James
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 2 mars 2022
6. Admission des visiteuses et des visiteurs
7. Accréditation des nouvelles et nouveaux délégués
8. Affiliation des nouveaux syndicats
9. Conflits et mobilisations
 - STT de Rolls-Royce Canada–CSN
 - STT du Holiday Inn Sinomonde–CSN
10. Santé-sécurité du travail : début des travaux du comité paritaire de la CNESST sur les mesures règlementaires en lien avec la loi 27
11. Programme des travailleurs étrangers temporaires : état de la situation et interventions du CCMM–CSN dans les CRPMT de Montréal et de Laval
12. Politique de remboursement : projet de révision
13. Congrès 2022 : rapport d'étape
 - Intentions des responsables des comités
14. Divers
 - Journée d'étude d'ATTAC-Québec
 - Conférence de presse du CTI
 - Consultation « Vieillir dans la dignité »

- Jour de la Terre
- Journée internationale des travailleurs et travailleuses morts ou blessés au travail
- Événement « Construire des ponts, remporter de victoires »
- Journée internationale des travailleuses et travailleurs
- Campagne du MASSE pour la réforme de l'assurance-chômage
- Campagne d'Amnistie internationale en appui à l'Ukraine

**Il est proposé par Jocelyn Bouchard
appuyé par Richard Ledoux**

Que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ

5. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 2 MARS 2022

**Il est proposé par Roger Davidson
appuyé par Blandine Émilien**

Que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée générale du 2 mars 2022, tel que présenté.

ADOPTÉ

6. ADMISSION DES VISITEUSES ET DES VISITEURS

**Il est proposé par Roger Davidson
appuyé par Jean-François Guay**

Que l'on admette les visiteuses et les visiteurs.

ADOPTÉ

7. ACCRÉDITATION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX DÉLÉGUÉS

Richard Ledoux, du comité des lettres de créance, présente la liste des nouvelles et nouveaux délégués.

**Il est proposé par Richard Ledoux
Appuyé par René Rochon**

Que l'on accrédite les délégué-es suivants :

Assemblée générale du 6 avril 2022

Rapport de modification à la délégation

STT DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE DE MONTRÉAL ET LAVAL–CSN (08-09-148)		
Soulière	Karine	Officiel (le)
Kebir	Safia	Officiel (le)
Bélangier	Chantal	Officiel (le)
Hétu	Emmanuelle	Officiel (le)
Lavoie	Noémie	Substitut
D'Anjou	Cassandra	Substitut
Gosselin	Sophie	Substitut

ADOPTE

8. AFFILIATION DES NOUVEAUX SYNDICATS

Bertrand présente les trois nouveaux syndicats.

Le Syndicat des travailleuses et travailleurs en intervention communautaire–CSN

C.A.R.E (Centre d'aide et de réinsertion) est un organisme communautaire de 120 employé-es, voué à l'aide aux personnes en situation d'itinérance. Aide alimentaire, hébergement d'urgence et de longue durée, les travailleurs et travailleuses de CARE offrent en tout temps des ressources pour répondre aux besoins de base de cette population.

Depuis plusieurs mois déjà, les employés de CARE Montréal dénonçaient le manque flagrant de respect dont ils étaient victimes de la part de certains membres de la direction de l'organisme.

Cette nouvelle section joint le Syndicat des travailleurs et des travailleuses en intervention communautaire (STTIC–CSN) qui est déjà affilié à la Fédération de la santé et des services sociaux, au Conseil central du Montréal métropolitain et, bien entendu, à la Confédération des syndicats nationaux.

Le Syndicat des travailleuses et travailleurs des industries manufacturières–CSN/section OPSIS Gestion d'Infrastructures inc.

Les huit travailleurs d'OPIS Gestion d'Infrastructures inc. du Centre météorologique canadien ont décidé de changer de centrale en quittant les Métallos local 1976 pour rejoindre les rangs de la CSN. Depuis l'échéance de leur convention collective en novembre 2020, ils ont été laissés pratiquement sans nouvelles, les Métallos ne les informant jamais des négociations qui étaient en cours pour le renouvellement de leur convention collective.

Ce nouveau groupe joint ainsi le Syndicat des travailleuses et travailleurs des industries manufacturières–CSN, affilié à la Fédération de l'industrie manufacturière, au Conseil central du Montréal métropolitain et, bien entendu, à la Confédération des syndicats nationaux. C'est donc avec plaisir que nous les accueillons parmi nous.

Le Syndicat des employées et employés de la Société québécoise du cannabis – CSN

À la suite du dépôt de la requête en accréditation, le 1^{er} mars 2022, le Syndicat des employées et employés de la Société québécoise du cannabis–CSN a été accrédité pour représenter : « Tous les salarié-es au sens du Code du travail, à l'exclusion des agents de sécurité, des assistants-directeurs et des directeurs à l'emploi de l'établissement situé au : 22 800, chemin Dumberry, Vaudreuil-Dorion ».

Les travailleuses et travailleurs de la succursale de Vaudreuil-Dorion ont **choisi de** joindre les rangs de la CSN pour son expertise dans les sociétés d'État, sa combativité et pour la force du syndicat régional. Ce groupe constitue la 18^e succursale **de la SQDC** qui opte pour la CSN.

Ce nouveau syndicat qui compte 8 salarié-es sera affilié à la Fédération des employées et employés des services publics, au Conseil central du Montréal métropolitain et bien entendu, à la Confédération des syndicats nationaux.

Il est proposé par Lisa Courtemanche Appuyé par Kaveh Boveiri

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN accueille et affine les syndicats suivants :

- Le Syndicat des travailleuses et travailleurs en intervention communautaire–CSN
- Le Syndicat des travailleuses et travailleurs des industries manufacturières–CSN/ section OPSIS Gestion d'Infrastructures inc.
- Le Syndicat des employées et employés de la Société québécoise du cannabis–CSN

ADOPTÉ

9. CONFLITS ET MOBILISATIONS

STT de Rolls-Royce Canada–CSN

Invité : Frédéric Labelle, président du STT de Rolls-Royce Canada–CSN.

Frédéric fait le point sur le lock-out et les négociations au STTRRC–CSN. Il rappelle que son syndicat a joint la CSN récemment et est très satisfait de l'appui reçu de la part de la CSN, du conseil central et des syndicats.

L'employeur a décrété un lock-out le 15 mars dernier, en plein milieu d'une assemblée générale où une proposition de grève était débattue. La mobilisation des membres du syndicat est exceptionnelle, de même que le travail des personnes conseillères Cloé Zawadzki-Turcotte et Alex Pelchat. Il n'en reste pas moins que l'employeur cherche à rendre la vie misérable à tout le monde.

Les clauses normatives sont maintenant réglées à la suite d'un blitz de négociation. Des gains ont été faits partout, ce dont Frédéric est très fier.

Le conflit est en train de se judiciairiser : l'employeur a déposé plusieurs injonctions récemment, ce qui indique que la mobilisation porte ses fruits.

L'employeur cherche à diminuer les conditions de retraite des travailleuses et travailleurs, en passant à un régime à cotisations déterminées et en incluant des clauses orphelines dans la convention collective.

La négociation se poursuit de manière intensive et le syndicat a bon espoir de parvenir à un règlement à la hauteur de ses attentes.

**Il est proposé par Martin Renaud
Appuyé par Chantal Morin**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN appuie la lutte des travailleuses et travailleurs de Rolls-Royce et invite ses syndicats à faire de même.

ADOPTÉ

STT du Holiday Inn Sinomonde–CSN

Luc Brisebois, conseiller syndical affecté au dossier, fait un résumé de la situation. La présidente du syndicat travaillant de nuit, elle ne peut être avec nous ce soir.

Luc explique rapidement le fonctionnement de la négociation coordonnée de l'hôtellerie.

Contrairement aux autres hôtels de la région, le Sinomonde a été complètement fermé pendant une longue partie de la pandémie, ce qui a diminué beaucoup le rapport de force du syndicat dans sa négociation. Les patrons ont aussi une conception très autoritaire des relations de travail et ne comprennent pas les lois du travail au Québec. Certaines des demandes patronales étaient même contraires aux normes du travail !

Il semble qu'une entente soit possible assez rapidement, mais les discussions achoppent toujours sur certains éléments, notamment sur l'intégration de lettres d'entente dans la convention collective. Pour mettre de la pression sur l'employeur, un BBQ est organisé ce samedi, auquel tout le monde est invité à participer. Plusieurs syndicats de l'hôtellerie y seront représentés ; l'idée est d'en faire un événement afin de démontrer l'appui dont bénéficient les travailleuses et travailleurs de la part de leurs camarades de la CSN. Une très bonne participation au BBQ pourrait faire la différence pour la suite des négociations.

**Il est proposé par Jocelyn Bouchard
Appuyé de Ahmed Kasri**

Que le CCMM–CSN invite ses syndicats affiliés et leurs membres à participer en grand nombre à l'action organisée en appui au STT du Holiday Inn Sinomonde–CSN le 9 avril à midi devant le 99, avenue Viger Ouest.

ADOPTÉ

10. Santé-sécurité du travail : début des travaux du comité paritaire de la CNESST sur les mesures règlementaires en lien avec la loi 27

Chantal Ide accueille Benoit Laberge, conseiller au service de santé-sécurité et d'environnement de la CSN.

Benoit Laberge fait le portrait des mesures mises en place par la loi 27. Il parle des travaux du comité paritaire de la CNESST sur les mesures règlementaires en lien avec la loi, qui entrent en vigueur aujourd'hui.

La présentation de Benoit Laberge est en annexe (A) du présent PV.

Chantal Ide dit quelques mots sur l'importance de la mobilisation dans le contexte des travaux du comité paritaire de la CNESST et de la campagne CSN sur le sujet.

Anne-Joëlle Galipeau fait un résumé des actions qui ont eu lieu ce midi devant le Complexe Desjardins. De nombreuses militantes et militants de plusieurs organisations syndicales se sont regroupés ce midi.

PROPOSITION D'APPUI À LA MOBILISATION LORS DE L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÉGIME INTÉRIMAIRE EN MATIÈRE DE PRÉVENTION

Considérant les positions historiques du Conseil central du Montréal métropolitain–CSN en matière de santé sécurité au travail ;

Considérant l'adoption par le gouvernement du Québec de la *Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail* (loi 27) le 6 octobre 2021 ;

Considérant l'entrée en vigueur, le 6 avril 2022 du *régime intérimaire applicable pour les mécanismes de prévention et de participation (établissement)* ;

Considérant le début des travaux du comité règlementaire, travaux qui devront se terminer au plus tard le 6 octobre 2024 et qu'il est encore possible d'exercer une influence sur les règlements qui seront rédigés ;

Considérant que si les travaux ne sont pas terminés le 6 octobre 2024, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale pourra procéder par décret pour définir les mécanismes de prévention ;

Considérant la nécessité que toutes les travailleuses et tous les travailleurs syndiqués ou non bénéficient des mêmes protections ;

Considérant que la Journée internationale de commémoration des travailleuses et travailleurs morts ou blessés au travail vise, notamment, à sensibiliser le plus largement possible à l'importance de mettre en place des mécanismes de prévention ;

**Il est proposé par Jonathan Grenier
Appuyé par Geneviève Lapointe**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN invite ses syndicats affiliés et leurs membres à diffuser, le plus largement possible, les outils et les informations concernant la loi 27 et ses impacts sur les travailleuses et travailleurs syndiqué-es ou non ;

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN continue à revendiquer des améliorations des lois et règlements sur la santé et la sécurité du travail ;

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN invite ses membres, ses syndicats affiliés et ses alliés à participer en grand nombre aux activités de commémoration qui auront lieu le 28 avril 2022.

ADOPTÉ

11. Programme des travailleurs étrangers temporaires : état de la situation et interventions du CCMM–CSN dans les CRPMT de Montréal et de Laval

Bertrand Guibord explique rapidement ce que sont les Conseils régionaux des partenaires du marché du travail et leur fonction. Chantal Ide rapporte certains constats que nous faisons concernant notre participation à ces instances et insiste sur l'importance que les représentantes et représentants de la CSN aux différents CRPMT se coordonnent pour parler d'une voix commune.

Marie-Hélène Bonin présente les modifications récemment apportées au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET). Sa présentation PowerPoint est en annexe au présent PV.

Madeleine Ferland et Rama Diallo informent l'assemblée des interventions faites par les représentantes et représentants du CCMM–CSN aux CRPMT sur les modifications au PTET et sur la question des travailleuses et travailleurs immigrants de manière générale. Rama informe l'assemblée générale de sa participation au comité Immigration du CRPMT de Montréal et des travaux qui s'y déroulent.

PROPOSITION POUR LE RESPECT DES DROITS ET DE LA LIBERTÉ DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES

Attendu que le programme des travailleuses et travailleurs étrangers temporaires les place dans une situation de vulnérabilité, d'abus et d'exploitation notamment en raison du « permis fermé ».

Attendu que ce programme a déjà été dénoncé comme source de discrimination systémique à l'encontre de ces travailleuses et travailleurs par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

Attendu que le recours à ce programme vient encore d'être élargi par le gouvernement pour répondre aux pénuries de main-d'œuvre résultant des mauvaises conditions de travail, en créant une sous-catégorie de travailleuses et travailleurs.

**Il est proposé par Sylvie Tremblay
Appuyé par Jonathan Grenier**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN dénonce la politique du gouvernement face aux travailleuses et travailleurs étrangers temporaires, souvent contraints à des conditions de travail pénibles.

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN revendique que :

- Toutes les travailleuses et travailleurs venus dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires aient des permis ouverts, qui leur permettent de changer d'employeur.
- Ces travailleuses et travailleurs bénéficient des mêmes protections légales en matière de normes du travail que l'ensemble de la population.
- Toutes les travailleuses et les travailleurs soumis à ces programmes bénéficient des programmes sociaux, notamment en santé et en francisation.

ADOPTÉ

12. Politique de remboursement : projet de révision

Rama Diallo présente le projet de révision de la politique de remboursement du conseil central. Le projet de politique révisée est en annexe du présent procès-verbal.

**Il est proposé par Alain-Guy Côté
Appuyé de Chantal Morin**

D'adopter la Politique de remboursement telle qu'amendée.

ADOPTÉ

13. Congrès 2022 : rapport d'étape

Bertrand annonce que le congrès se tiendra en présence. Il rappelle quelques dates importantes d'ici l'ouverture du congrès. Il mentionne que la date limite pour l'envoi des propositions est aujourd'hui. Il y a eu des problèmes avec l'adresse courriel du congrès ; si des propositions ont été envoyées à cette adresse avant la date limite, elles seront bien entendu, recevables.

Intentions des responsables des comités

Les responsables des comités des fronts de lutte annoncent leur intention pour le prochain mandat.

Solliciteront un nouveau mandat :

Chantal Morin (condition féminine)
Martin Renaud (droit au travail)
Anne-Joëlle Galipeau (CASS)
Donald Picotte (LGBT+)

Ne se représenteront pas :

Madeleine Ferland-départ à la retraite (éducation)
Sophia Alvarez (environnement)
Benoît Taillefer (solidarité internationale)
Jonathan Grenier (jeunes)
Benjamin Dufresne Douville (santé et services sociaux)

Carole Yerochewski étant absente, elle fera l'annonce à la prochaine assemblée (immigration et relations interculturelles)

14. Divers

- Journée d'étude d'ATTAC-Québec (9 avril, Centre St-Pierre)

- Conférence de presse du CTI
- Consultation « Vieillir dans la dignité » (13 avril)
- Jour de la Terre (22 avril)
- Journée internationale des travailleurs et travailleuses morts ou blessés au travail (28 avril)
- Événement « Construire des ponts, remporter de victoires »
- Journée internationale des travailleuses et travailleurs (1^{er} mai)
- Campagne du MASSE pour la réforme de l'assurance-chômage
- Campagne d'Amnistie internationale en appui à l'Ukraine

**Il est proposé par Francis Dupuis-Déri
Appuyé par Roger Davidson**

De lever l'assemblée.

Levée de l'assemblée à 21 h 28.

Dominique Daigneault
Présidente

Bertrand Guibord
Secrétaire général

Total délégué-es : 38

AGO : 38

AGS : 0

Femmes : 16

Hommes : 22

ANNEXE A (SST)



2022-03-28 Politique
de remboursement ac



Webinaires - regime
transitoire - capsule C



2022-04-06

Présentation AG du C